



Acte n° 2023D041

Délibération portant subvention de l'école pour Noël 2023

Le 01 décembre 2023, à 20h00, en Mairie de Monestiés, se sont réunis les membres du Conseil Municipal,

Etaient présents : Marty Denis, Selam Fatima, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Pietropoli Jean-Philippe, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, , Frayssinet Sylvie, Verdier Jean-Pierre, Routhe Jean-Paul, Ducros Alexandre, Jean Louis CORTESE

Etaient absent(s) excusé(s) : Joëlle DURAND, Jean-Louis LEQUEUX

Le secrétariat a été assuré par : Fatima SELAM

M. Le Maire fait part aux membres du Conseil de la demande de la directrice de l'école publique de Monestiés de pouvoir disposer d'une subvention versée à la coopérative scolaire pour Noël.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 900 € à la coopérative scolaire de l'école publique de Monestiés pour le Noël des enfants.

Il est précisé que le bénéficiaire devra fournir un compte-rendu financier attestant de la conformité de la dépense effectuée à l'objet de la subvention (article 10 de la loi du 12 avril 2000).

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Fatima SELAM

Monsieur le Maire
Denis MARTY